



Vigilance, exigence, transparence

Ces trois principes seront ceux des candidat.e.s présenté.e.s par le SNESUP-FSU. Nos élu-e-s œuvreront pour que l'Université de Lille soit celle de toutes ses composantes, de tous ses usagers et de tous ses personnels ! Nous sommes l'université !

Nos candidats au Conseil d'administration, au Conseil académique et à ses deux commissions (où les listes sont réparties par secteur) s'engagent sur le projet suivant :

- **Revitaliser la démocratie universitaire – c'est :**
 - redonner tout leur rôle aux élus : la politique de l'Université doit être élaborée dans les conseils centraux et les conseils de composantes qui doivent pouvoir en contrôler la mise en œuvre, ce qui signifie que les moyens leur en soient donnés ;
 - saisir, préalablement aux délibérations des conseils centraux, les conseils de composantes sur tout projet concernant leur structure ou leur fonctionnement ;
 - donner à tous les personnels accès aux documents préparatoires des séances plénières des conseils ;
 - travailler en cohésion avec nos élus aux instances de représentation des personnels : comité technique, CHSCT, commission paritaire consultative des agents non titulaires (CCPANT), commission paritaire d'établissement (CPE).

- **Défendre la formation et la recherche – c'est :**
 - définir les périmètres, la composition et les compétences des Unités de Formation et de Recherche de l'UdL après large consultation des personnels et en respectant les avis formulés par les conseils d'UFR et de laboratoires parties-prenantes d'éventuelles restructurations ;
 - allouer aux composantes les moyens de mettre en œuvre ces éventuelles restructurations et les compétences dévolues ;
 - garantir aux composantes de l'UdL les ressources financières, matérielles et humaines nécessaires à l'accomplissement de toutes leurs missions ;
 - améliorer les conditions de travail dans tous les services (centraux, communs et de composantes) en luttant contre les facteurs de risques psycho-sociaux et en veillant, notamment, à répartir équitablement une charge de travail supportable ;
 - préserver le fonctionnement des structures pédagogiques dont les acteurs incarnent les missions de formation et les accomplissent au plus proche du public (par ex : départements) ;
 - garantir des conditions de travail de qualité pour tous les services : examens, inscriptions, secrétariats pédagogiques, bibliothèques... ;
 - poursuivre les actions d'enseignement et de recherche qui ont fait leurs preuves, dans les services, départements ou laboratoires ;
 - ne pas considérer la modularisation ni le numérique comme remèdes au manque de moyens ou à l'arrivée en masse de lycéens dont l'orientation peut poser problème ;
 - garantir le droit à la recherche pour tous ;
 - libérer du temps pour la recherche : augmentation des possibilités de congé sabbatique, allègement d'1/3 du service pour la 1ère année des nouveaux/-elles maîtres.ses de conférence, faciliter l'insertion des collègues de second degré dans l'activité scientifique.

- **Se soucier des personnels et de leurs conditions de travail, c'est :**
 - mettre l'État face à ses responsabilités : mise aux normes de sécurité et d'accessibilité des bâtiments ;
 - mettre fin au gel des emplois et aux reports de publications de postes, exiger les moyens humains nécessaires au fonctionnement du service public ;
 - adopter et mettre en œuvre une stratégie volontariste de réduction de la précarité ;
 - ⊖ préserver les services de proximité ;
 - refuser le suivi de carrière systématique et la modulation de service pour les enseignants-chercheurs ;
 - abonder significativement le budget de la politique sociale.

VOTEZ POUR DES CANDIDAT.E.S SNESUP-FSU QUI

- siégeront en toute indépendance ;
- consulteront et informeront l'ensemble des personnels sur les débats et les positions qu'ils prendront ;
- porteront des revendications sur la base des principes et valeurs exposés ci-dessus ;
- défendront l'emploi et les conditions de travail.

Le SNESUP-FSU, première organisation syndicale représentative de toutes les catégories d'enseignants et enseignants-chercheurs des établissements publics d'enseignement supérieur, présente aux élections des conseils de l'université de Lille des listes réunissant des collègues des quatre « grands secteurs de formation » visés par la loi (Droit-Économie-Gestion, Lettres et Sciences Humaines, Santé, Sciences et Technologies). Depuis plusieurs années, notre syndicat a pris une part active aux débats ayant conduit à la fusion des trois universités lilloises, et nos élu-e-s ont toujours été très actifs dans la défense du service public d'enseignement supérieur et de recherche. En particulier, ils ont participé intensément, depuis septembre 2016, aux concertations sur l'harmonisation des régimes locaux des personnels avec le DGS délégué et les représentants des administrations centrales.

Le SNESUP-FSU constitue un interlocuteur essentiel de la direction d'un établissement.

Nos listes de candidats entendent rassembler tous les personnels pour la défense et l'amélioration du service public et laïque de l'enseignement supérieur, autour de valeurs et de principes fondés sur la finalité sociétale de l'université : élévation du niveau de connaissance et de qualification, promotion sociale, diffusion des savoirs, développement de l'esprit critique. La réalisation de ces principes repose, notamment, sur la défense et la promotion des libertés académiques et la gestion démocratique des établissements.

Nos listes sont ouvertes aux personnels qui partagent ces valeurs et objectifs, syndiqué-e-s ou non.

Elles rassemblent des collègues aux sensibilités diverses, favorables ou opposés à la fusion, mais d'accord, dès lors qu'elle est décrétée, sur l'impérative nécessité d'assurer la plus grande **vigilance** quant aux modalités de sa mise en œuvre dès les premiers pas de ce nouvel établissement. Le SNESUP-FSU entend jouer son rôle pour que l'Université de Lille s'affirme comme établissement de la meilleure qualité en matière de formation, de recherche et de conditions d'études et de travail.